

AFP, 30 mars 2012



N° et Date de parution : 20120330 - 30/03/12 11:52
Périodicité : Quotidien
stat-110-14008-20120330-299287263.pdf
Copyright : AFP

Vente d'instruments de torture: Sueur (PS) en appelle à Fillon

Culture-art-enchères-justice-droitsHomme-Sénat-partis-PS

Le sénateur Jean-Pierre Sueur (PS) a demandé vendredi à François Fillon ce qu'il comptait faire pour empêcher une vente aux enchères d'instruments de torture rassemblés par l'ex-bourreau Fernand Meyssonnier.

Dans un communiqué, le président de la commission des lois fait part de "son indignation devant cette manifestation morbide qui "commercialise la torture", comme l'ont écrit plusieurs associations, et qui est outrageante à l'égard de la mémoire des êtres humains qui ont été victimes de la torture".

Devant les remous provoqués par cette vente de 350 objets et documents prévue le 3 avril à Paris, la maison Cornette de Saint Cyr a décidé mercredi de retirer de la vente une réplique de guillotine, haute de 4 mètres.

Les objets - entre autres une "baignoire" servant à recueillir les têtes coupées, une malle en osier destinée aux corps décapités, une corde de pendaison et un écrase-mains - seront exposés du 31 mars au 3 avril à l'hôtel Salomon de Rothschild, dans le VII^{ème} arrondissement de Paris.

La vente, réalisée à la demande de la famille du bourreau décédé en 2008 à 77 ans, "ne comprend aucun objet concernant la guerre d'Algérie", a précisé le commissaire-priseur.

Fernand Meyssonnier a procédé à 198 exécutions judiciaires en Algérie entre 1957 et 1962.

Plusieurs associations de défense des droits de l'Homme ont dénoncé dans cette vente une initiative "très choquante et contraire à toute morale".

jlp/cgd/bg